

EPCI DU BASSIN DE LANDRES
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 18 JUIN 2015

L'an deux mille quinze, le jeudi dix huit juin à vingt heures à la Maison pour Tous G. Brassens à Trieux, le Conseil Communautaire de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale du Bassin de Landres était assemblé en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LEON.

COMMUNES MEMBRES DE L'E.P.C.I. :

Etaient présents :

Commune d'AVILLERS : Mme CAPELLINI
Commune de BOULIGNY : MM. KINTZINGER, BRUSCO, RIGOLET, FISCHESSE G., BERNARDI
Commune de JOUDREVILLE : MM. LEON, CROCIATI
Commune de LANDRES : M. CECCATO
Commune de MAIRY-MAINVILLE : M. KUEN
Commune de MERCY LE BAS : MM. PEDESINI, KOSINSKI
Commune de PIENNES : MM. TYL, MARASSE, MAZZOCCO
Commune de TRIEUX : MM. SABBA, GOURY
Commune de TUCQUEGNIEUX : MM. STACHOWIAK, WAWRZYNIAK, CARLI, GAYCHET, FRETTE
Commune de XIVRY-CIRCOURT : M. SCHNEIDER

DEPARTEMENT :
Meurthe-et-Moselle

ARRONDISSEMENT :
Briey

CANTON :
du Pays de Briey

Délégués en exercice : 29

Présents : 23

Votants : 28

Etaient représentés :

Commune de BOULIGNY : Mme DONETTI représentée par Mme KINTZINGER
Commune de PIENNES : M. MARIUZZO représenté par M. MARASSE
Mme COUJOUR représentée par Mme TYL
Commune de TRIEUX : M. MIRJOLET représenté par M. GOURY
Mme MASCELLI représentée par Mme SABBA

Le Président certifie que le Conseil
Communautaire a été convoqué le
04/06/2015

Etait absent (excusé) :

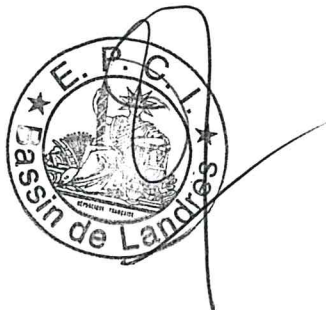
Commune de DOMPRIX : M. FISCHESSE P.

Date de publication : 19/06/2015

Envoi en Sous-Préfecture : 19/06/2015

Secrétaire de séance : Mme WAWRZYNIAK Marianne

Le Président
Jean-Marc LEON



Le Président
Jean-Marc LEON

OBJET : **Marchés Aménagement à AVILLERS**
Rue Principale Tranche 1

Vu la décision de réaliser les travaux d'aménagement de la Rue Principale à AVILELRS en deux tranches annuelles, à partir de 2015,

Vu le budget de l'EPCI et le plan de financement de l'opération,

Vu la consultation des entreprises en procédure adaptée, envoyée à la publication le 20 mai 2015,

Vu le rapport du maître d'œuvre et l'avis de la commission d'appel d'offres réunie les 11 et 18 juin 2015,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- D'attribuer les marchés Aménagement et enfouissement des réseaux Rue Principale à AVILLERS - Tranche 1 - comme suit :

Lot	Intitulé	Entreprise	Montant HT
1	Voirie	EUROVIA/SAVIA	169.984,45
2	Réseaux secs	M.T.P.	54.880,50

- D'autoriser le Président à signer et exécuter lesdits marchés.



Extrait certifié conforme
Le Président
Jean-Marc LEON